

Candidature au comité des outils numériques

Ma formation en ingénierie logicielle et aide à la décision m'a naturellement amené à utiliser intensivement les outils numériques et surtout à les concevoir, donc à réfléchir sur leurs usages et les pratiques qui peuvent en découler.

À travers mes expériences professionnelles et entrepreneuriales dans les domaines informatique et financier j'ai aussi pu expérimenter différentes façons de travailler et de collaborer, impliquant plus ou moins le numérique et ainsi voir quels sont les outils qui marchent dans un contexte donné et ceux qui ne fonctionnent pas, comment ils peuvent faciliter la sérendipité mais aussi quelles sont leurs limites.

De mon point de vue ce comité porte bien son nom car il rappelle que le numérique n'est qu'un outil et non une fin en soi. Or un outil n'induit pas la pratique, il est simplement un instrument pour exercer une action, voir un simple support. Et c'est aussi parce que le numérique comporte en lui même des aspects positifs et négatifs qu'il me semble que des échanges et une coopération avec le nouvel Observatoire de la parité et des pratiques est nécessaire.

Cela fait deux ans que je suis membre d'EELV et j'ai pu constaté que la communication et la recherche d'informations à l'intérieur du groupe peut vite devenir laborieuse. Pourtant en 2016 nous avons maintenant assez de recul sur bien des outils pour savoir ce qui est simple à mettre en œuvre et à utiliser. Nous savons aussi quels comportements peuvent en résulter et c'est en cela que je ne peux concevoir leur mise en place sans une réflexion sur les pratiques.

À mon sens le numérique a quatre forces; relier des personnes distantes, permettre l'expression de tous, constituer une mémoire documentaire, pouvoir expérimenter de nouvelles pratiques et les analyser rapidement.

Ma pratique et divers échanges m'ont appris que l'on a trop facilement tendance à nous reposer sur le numérique au risque d'en oublier ces faiblesses. Ces outils peuvent être rebutants si leur design est mauvais ou s'ils sont trop complexes pour la tâche que l'on souhaite effectuer (même dans le secteur informatique l'échec est assuré si la courbe d'apprentissage est trop forte). Sans règles d'utilisation préétablies il en résulte souvent un accaparement de la « parole » par quelques uns. L'usage peut devenir chronophage et l'outil, en lui même, peut induire des biais décisionnels.

Sans verser dans le techno-utopisme il est clair que l'implémentation de tels outils peut aussi être l'occasion d'améliorer, ou du moins de faciliter, les processus démocratiques ou d'en explorer des variantes innovantes comme la démocratie 2.1.

Au delà de la prise de décision manichéenne, le numérique, avec des outils de travail collaboratif et de répartition des tâches, peut être une opportunité pour faciliter la recherche de consensus.

C'est donc avec l'apport de ces expériences et éléments de réflexion que je pense avoir une place au sein du comité des outils numériques.

Cordialement,

William Lajeanne